Envoyé en préfecture le 08/03/2023
Reçu en préfecture le 08/03/2023
Publié le 09/03/2023
ID : 089-218900256-20230307-AG61_2023-AI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

N°AG61/2023

ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE
A Madame Sophie MANIGAULT-TERRE – Adjointe au Maire

Le Maire de la Ville d'Avallon,

Vu les articles L. 2122-18, L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les délibérations du 11 mars 2021 portant sur la fixation du nombre des adjoints au maire de la ville d'Avallon, l'élection des adjoints et déterminant l'ordre du tableau des adjoints,

Vu la délibération du 23 février 2023 portant sur la suppression d'un poste d'adjoint et par conséquent modifiant l'ordre du tableau des adjoints,

Considérant que Madame Sophie MANIGAULT-TERRE, devient 4ème adjointe au Maire d'Avallon, selon l'ordre du tableau des adjoints,

A R R E T E

Article 1er :

En application de l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Sophie MANIGAULT-TERRE, adjointe au maire, est déléguée sous ma surveillance et ma responsabilité, pour intervenir dans les domaines suivants :

- ✓ Action et animation culturelles
- ✓ Equipements culturels
- ✓ Politique d'animation culturelle de la ville

Article 2 :

Délégation de fonctions et de signature lui est attribuée dans les domaines de compétences cités à l'article 1er du présent arrêté, et notamment pour assurer concurremment avec moi :

- l'étude et le suivi des dossiers entrant dans les domaines délégués
- l'élaboration et la signature de tout acte entrant dans les domaines délégués tels que les courriers et pièces comptables

Article 3 :
Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 48/2021 du 12 mars 2021.

Article 4 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans les formes légales et transmis, pour ampliation à Madame la Sous-préfète d'Avallon.

Fait à Avallon, le 7 mars 2023
Le Maire

MAIRIE D'AVALLON YONNE

Jamilah HABSAOUI

Notifié à l'intéressée le :
Signature